

Compte rendu rapide des débats sur les rapports

Session de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 16 décembre 2008

Le président, M. Claude Chéreau ouvre la séance en signalant que du fait de la réforme de l'administration centrale du Ministère de l'agriculture et de la pêche, la liste des membres de la Commission nommés au titre des représentants de l'administration a dû être revue. Les textes vont être publiés au Journal Officiel très prochainement

Les rapports sur les résultats prévisionnels pour 2008 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations et par région, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (Insee), M. Desriers (MAP, SSP), Mme Rignols (MAP, BECPA) et Mme Lejeune (MAP, SASFL).

En réaction à ces présentations, M. Lucas (Coordination rurale) constate qu'après la baisse annoncée pour 2008, le revenu agricole moyen revient à son niveau de 1997. Concernant les prix des COP en 2007 et 2008, il considère que leurs évolutions sont plus influencées par la spéculation que par la situation réelle des marchés, les stocks mondiaux demeurant bas. Le président Chéreau répond qu'il est très difficile de mesurer statistiquement les effets de la spéculation et renvoie à la présentation de fin de séance. M. Boisgontier (Confédération paysanne) insiste sur la difficulté à mesurer les prix des céréales compte tenu des nouveaux comportements et des ventes à terme. Mme Blonde reconnaît cette difficulté pour un compte prévisionnel et rappelle que les prix seront révisés sur la base de sources plus complètes portant sur l'ensemble des modes de commercialisation.

M. Pinta (FNSEA) constate que l'agriculture n'a jamais connu une telle volatilité concomitante des prix et des charges et une telle incidence du ciseau des prix. Il fait aussi remarquer que les annonces d'une hausse durable des prix agricoles sont remises en question et qu'il devient difficile de prévoir les années à venir. Il reconnaît toutefois que le plan de soutien du MAP va apporter un ballon d'oxygène aux secteurs en difficulté, notamment l'élevage, et que la création de l'observatoire des prix et des marges est une mesure positive. M. Boisgontier considère que les mesures de dérégulation portant sur le lait sont négatives et que la production va en pâtir. Il insiste sur l'importance des disparités de niveaux de revenus. M. Vasseur (APCA) rappelle également qu'il faut aller au delà de la moyenne et que les revenus des élevages bovins

et ovins sont faibles, proches de 10 000 euros. Il signale que dans un secteur non suivi par les comptes, l'élevage caprin, il y a une dégradation du revenu. De même en viticulture d'appellation, la hausse de revenu annoncée devrait être modulée par appellation, des petites exploitations restant encore en difficulté. M. Lucas voit dans ces résultats des perspectives inquiétantes compte tenu du bilan de santé de la PAC et des projets de redistribution des aides. Il insiste également sur les disparités internes cachées par les moyennes. M. Pinta demande une précision sur la période prise en compte pour le coût des intrants.

M. Desriers répond que pour les engrais, il s'agit bien des dépenses au titre de la production de l'année et non des achats au cours de l'année. Il reconnaît les difficultés pour la statistique à retracer totalement les disparités entre catégories d'exploitations et au sein même de ces catégories, compte tenu de l'impact des dates de commercialisation des produits ou des achats dont les prix fluctuent beaucoup au cours de l'année.

A une question de M. Boisgontier sur la répartition des concours publics selon les types d'exploitations ou les régions, M. Desriers rappelle que les concours publics à l'agriculture productive sont constitués à 80 % d'aides directes et que les comptes fournissent donc une information précise sur cette partie des concours publics. Pour l'ensemble des concours publics y compris les aides indirectes, des calculs faisant appel à des clés de répartition ont été menés par le SSP jusqu'en 2006 et sont publiés. Leur analyse montre une grande stabilité de la répartition dans le temps.

A la suite de la présentation par M. Chantry des résultats du RICA de 2007, M. Boisgontier demande des précisions sur les définitions et la cohérence par rapport aux comptes globaux. M. Butault (INRA) fait remarquer qu'il s'attendait à des disparités encore plus grandes au sein des exploitations spécialisées en COP. M. Chantry et M. Desriers rappellent la cohérence entre le RICA et les comptes globaux et la distinction faite entre résultats moyens par exploitation (RICA) ou par actif (comptes).

L'ordre du jour de la réunion se poursuit par la présentation par M. Courleux (MAP, SSP) d'un dossier concernant le rôle des marchés à terme dans les évolutions récentes des prix des matières premières agricoles : stabilisateurs ou déstabilisateurs ?

M. Boussard se déclare surpris par les résultats cités dans l'exposé de deux modèles de prévision qui concluent à une part non expliquée importante des évolutions de prix. Il rappelle que d'autres modèles aboutissaient à des résultats différents, et auraient mérité d'être cités dans la présentation. Il considère que mesurer le rôle des marchés à terme dans la volatilité des prix n'est pas évident. Les marchandises finissant toujours sur les marchés physiques, les indications des marchés à terme ne sont que des anticipations. Il rappelle le rôle passé du stockage privé dans la stabilité des cours. Le président Chéreau le rejoint largement sur ce dernier point. M. Vasseur se demande quel est le coût de l'instabilité des marchés et comment mesurer ce que la stabilité passée a apporté à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. M. Pinta est d'accord pour dire que les biocarburants n'ont pas eu d'effet important sur les prix en 2007 et que ce sont les stocks qui ont joué le rôle majeur. Cette situation de stocks bas était déjà présente en 2003, mais on n'en a pas suffisamment tiré les conséquences. Il insiste également sur l'importance des comportements des pays qui ferment leurs frontières, perturbant les échanges internationaux, même s'ils sont marginaux par rapport à la production (cas du riz). M. Lucas présente un graphique montrant le phénomène persistant de baisse des stocks mondiaux. Mme Hackemand (CGT) souhaite que l'on réaffirme le rôle stratégique de l'agriculture et s'interroge sur le rôle des positions dominantes de certains opérateurs.

M. Courleux reconnaît le rôle important des stocks dans l'explication des évolutions des prix. Il rappelle que cette présentation n'est qu'une première approche et qu'il convient d'approfondir les travaux sur l'instabilité des marchés des matières premières agricoles.

Le Président Chéreau passe au dernier point de l'ordre du jour concernant le thème d'étude pour 2009. Traditionnellement au cours de cette session doit être choisi un thème d'étude pour une présentation lors de la session de juin de la Commission. Deux thèmes sont soumis au choix de la Commission : un sujet sur l'évolution du marché foncier et un sujet sur l'évaluation des mesures d'aides du second pilier de la PAC. Ces deux sujets sont présentés brièvement par Mme Rouquette (MAP – SSP) et M. Dechambre (MAP – SSP) chargés de coordonner ces dossiers. Après discussion, le thème du marché foncier est retenu, l'évaluation des aides du second pilier devant être publiée en tout état de cause. Mme Rouquette organisera donc cette présentation.

La prochaine session de la Commission se tiendra le jeudi 25 juin, le mercredi 1^{er} ou le jeudi 2 juillet 2009. La date sera précisée aux membres de la Commission début janvier 2009.

Le président Chéreau clôt la réunion à 12 heures 20.